



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Seizième session

PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS

Vendredi 10 juillet 1953,
à 15 heures

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| Rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine (E/2405 et Corr.1 et Add.1 et E/L.530) (fin) | 123 |
| Plein emploi (reprise des débats de la 720 ^e séance) | |
| a) La reconversion après la période de réarmement (E/2421 et E/2474) | |
| b) Examen des réponses des gouvernements au questionnaire relatif au plein emploi (E/2408 et Add.1 à 5, E/2445 et Add.1 et 2) | |
| c) Rapport du Fonds monétaire international, en application des dispositions du paragraphe 6 de la résolution 427 (XIV) du Conseil (E/2454 et E/L.519) | |
| d) Rapport du Secrétaire général, en application des dispositions de la résolution 426 B (XIV) du Conseil (E/2404 et E/2449) | |
| Projet de résolution (E/L.531) | 123 |

Président : M. Raymond SCHEYVEN (Belgique).

Présents :

Les représentants des pays suivants: Argentine, Australie, Belgique, Chine, Cuba, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Les observateurs des pays suivants: Finlande, Indonésie, Italie, Japon, Pays-Bas.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Fonds monétaire international, Commission intérimaire de l'Organisation internationale du commerce.

Rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine (E/2405 et Corr.1 et Add.1 et E/L.530) (fin)

[Point 5 de l'ordre du jour]

1. M. ASHER (Etats-Unis d'Amérique), en présentant le projet de résolution de compromis (E/L.530), relatif au rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), soumis conjointement par les délégations de l'Argentine, de Cuba, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Inde, de l'Uruguay et du Venezuela, signale que le nouveau paragraphe 1 a été repris dans la proposition des délégations de l'Amérique latine, le nouveau paragraphe 2 dans l'amendement commun initial des Etats-Unis d'Amérique, de la France et de l'Inde (E/L.529), et les paragraphes 3 et 4 dans le texte du projet de résolution soumis par la CEPAL.

2. M. WARNER (Royaume-Uni), appuyé par M. ISIK (Turquie) et par M. STERNER (Suède), déclare qu'il

votera en faveur de ce projet de résolution, mais il espère qu'à l'avenir les Secrétaires exécutifs des commissions économiques régionales établiront, en consultation avec le Secrétaire général des Nations Unies, une formule uniforme pour les résolutions de ce genre.

A l'unanimité, le projet commun de résolution est adopté.

Plein emploi (E/2404, E/2408 et Add.1 à 5, E/2421, E/2445 et Add.1 et 2, E/2449, E/2454, E/2474, E/L.519 et E/L.531)

[Point 2 de l'ordre du jour]

3. M. MATES (Yougoslavie) déclare que le problème du plein emploi intéresse aussi bien les pays non industriels que les pays industriels. Alors que, chez ces derniers, le chômage est dû principalement aux fluctuations cycliques, on rencontre, dans les premiers, un chômage non apparent, résultant d'un emploi insuffisant des ressources naturelles qui s'explique par le manque de moyens techniques de production.

4. La Yougoslavie offre un exemple de la manière dont les répercussions internationales affectent l'économie d'un pays relativement peu développé. En 1951 et 1952, des progrès considérables ont été réalisés dans le sens d'un abandon du système de l'économie administrative dirigée. Tous les produits ont été mis en vente libre, le libre jeu du mécanisme de l'offre et de la demande a été rétabli et le rôle régulateur que l'Etat jouait dans l'économie s'est réduit de plus en plus à l'élaboration de plans et de directives générales, notamment pour la fixation de la part du revenu national consacrée à la consommation individuelle, en influençant, uniquement au moyen de l'imposition, la consommation des produits dont l'approvisionnement était insuffisant, notamment ceux qui étaient fabriqués avec des matières premières importées. A la suite de la sécheresse de 1952, qui a provoqué une baisse de 15,3 % du revenu national par rapport à 1951, la tendance à renoncer aux interventions administratives dans l'économie s'est trouvée interrompue. Le Gouvernement yougoslave a pris des mesures immédiates en vue d'assurer le ravitaillement de la population, de juguler les tendances inflationnistes, de combattre le chômage et de maintenir le niveau de vie existant, et il s'est abstenu de remettre en vigueur les dispositions administratives de dirigisme économique qu'il était en train d'abandonner. Ces mesures, jointes à celles qui visaient à combler le déficit de la balance des paiements par le moyen d'emprunts et d'une assistance économique, en même temps que l'introduction du nouveau système économique, ont permis d'atteindre, avec un nombre moindre de travailleurs, une production presque équivalente à la production antérieure, tout en lui étant supérieure par la qualité.

5. Toutefois, pour des causes diverses, 44.000 chômeurs ont été enregistrés en 1952. On espère que ce chômage sera résorbé en 1953 grâce à des travaux publics, à la mise en marche de nouvelles usines et à des activités de caractère agricole. Les principaux objectifs économiques fixés pour 1953 sont les suivants: maintenir approximativement le niveau de vie de 1952, mener à bien un nombre plus élevé de projets-clés, renforcer les défenses du pays, accroître la participation des travailleurs à la direction de l'économie, accentuer la décentralisation au profit des unités d'administration locale et restreindre les interventions administratives dans l'économie. Cette brève analyse démontre l'incidence des grands problèmes mondiaux, et surtout l'effet des forces naturelles, sur un petit pays qui ne dispose que de ressources très limitées pour y faire face.

6. Le problème du plein emploi n'est qu'un aspect du problème beaucoup plus vaste de la stabilité économique qui, de l'avis de M. Mates, doit être considérée comme une stabilité dynamique plutôt que statique, et dont le but principal est d'ouvrir la voie à un développement économique libéré de toute entrave. La convertibilité des monnaies, par exemple, suivrait automatiquement l'élimination de tous les phénomènes qui, dans l'économie mondiale, provoquent un déficit permanent de la balance des paiements de presque tous les pays. Cependant, rien ne serait plus erroné que de voir dans le déficit des balances des paiements la cause de toutes les difficultés; il n'est que l'une des manifestations d'un ensemble complexe de modifications de structure. De tels problèmes ne peuvent être éliminés par une décision du Conseil, mais seulement au moyen d'efforts constants qui doivent tendre à supprimer leurs causes fondamentales.

7. Il apparaît, à l'analyse, que les causes du déficit de la balance des paiements sont très variées, les unes étant transitoires, les autres de longue durée et plus difficiles à éliminer. La conversion de l'économie en vue du réarmement, par exemple, a augmenté le volume de la demande des produits de nombreux pays insuffisamment développés, et a ainsi, pendant la première période, influencé de façon positive leur balance des paiements, mais ses effets sont devenus négatifs quand la demande a fléchi. Les effets de la reconversion peuvent donc s'avérer plus dangereux encore, à moins que l'on ne prenne à temps toutes les mesures nécessaires pour maintenir la demande à un niveau élevé. Ce sont là les facteurs transitoires qui influencent la balance des paiements.

8. Les facteurs durables tiennent à la transformation de la structure de l'économie mondiale. L'un des principaux facteurs est l'énorme excédent des exportations des Etats-Unis. Cet excédent ne peut être compensé ni par les importations, ni par les réserves monétaires, ni par les exportations de capitaux privés, comme le Secrétariat l'a fait observer (E/2445/Add.1, pages 8 et 9). L'existence de cet excédent d'exportations serait impossible s'il n'y avait pas certains facteurs qui contribuent de façon constante à maintenir un déséquilibre. C'est ce déséquilibre qui constitue le problème des pays insuffisamment développés.

9. Il est naturel que les pays où les conditions de vie sont presque intolérables recherchent ardemment le progrès économique. Pour le moment, ils ne peuvent pas

atteindre cet objectif en augmentant les achats effectués au moyen de leurs propres ressources. Actuellement, toute tentative visant à éliminer à tout prix le déficit de leur balance des paiements n'aboutirait qu'à aggraver le problème dans un proche avenir. Ainsi la solution du problème de la stabilité mondiale ne consiste pas à ajuster coûte que coûte les balances des paiements. Un ajustement aussi brutal entraînerait finalement une réduction des exportations des pays industriellement développés et, par voie de conséquence, une diminution de leurs importations. Les conséquences pourraient en être la stabilisation des échanges à un niveau peu élevé ou bien un isolement autarcique et une crise économique généralisée. Il est évident que l'on ne peut pas résoudre les problèmes économiques mondiaux en appliquant les méthodes qui sont à l'origine de ces problèmes; on ne peut les résoudre que par la collaboration internationale.

10. Le développement économique des pays insuffisamment développés est une condition préliminaire indispensable à l'instauration d'une véritable stabilité économique mondiale et du plein emploi. On se trouve donc en présence d'une double tâche: il faut d'abord que les pays industriellement développés prennent toutes les mesures nécessaires, dans le cadre de leur économie nationale, pour assurer un niveau d'emploi plus élevé tout en évitant l'inflation, et il faut également que les pays insuffisamment développés appliquent une politique nationale énergique visant au progrès économique, ce qu'ils ne peuvent faire que grâce à un financement et à une assistance technique de caractère international beaucoup plus larges et plus efficaces. Cette assistance n'aura rien d'altruïste; ce sera une sage mesure économique qui contribuera grandement à stimuler le plein emploi dans le pays en question et aboutira à un accroissement des activités économiques, à l'expansion du commerce et à la suppression des obstacles qui empêchent présentement la collaboration économique internationale. Pour résoudre ces problèmes, il convient d'abord de se rendre compte qu'une augmentation de la production et le plein emploi compenseront largement les sacrifices apparents qu'il faudra consentir pour donner au développement économique l'impulsion nécessaire.

11. Le problème principal, à cet égard, est celui de la reconversion. Actuellement, il faudrait prendre deux mesures essentielles sur le plan international: d'abord accorder une aide financière aux pays insuffisamment développés, et ensuite étudier la question des réserves monétaires. Comme le montre le rapport du Fonds monétaire international « Réserves monétaires suffisantes » (E/2454), les réserves monétaires des Etats-Unis représentent 191% des importations totales de ce pays, alors que les réserves de la majeure partie des pays insuffisamment développés sont tout à fait insuffisantes pour neutraliser l'effet des fluctuations à court terme des prix à l'exportation. Les pratiques commerciales restrictives continueront à se propager jusqu'à ce que l'on prenne des mesures vraiment efficaces en ce qui concerne les réserves. A l'heure actuelle, les réserves du Fonds sont nettement insuffisantes. Il faut examiner s'il ne serait pas plus rationnel d'accorder, sur les réserves accrues du Fonds, des prêts aux pays sur lesquels pèsent des restrictions et des taux de change multiples. Ces prêts leur permettraient de stabiliser leur monnaie et leurs prix,

et d'assurer le plein emploi. Si les pays insuffisamment développés ne reçoivent pas d'une source internationale le moyen d'assurer leur développement économique, ils affecteront certainement toutes les ressources dont ils pourraient disposer pour la stabilisation de leur monnaie, au paiement de leurs importations d'investissement. Cela montre nettement le caractère très spécial du déficit de la balance des paiements. C'est en théorie seulement que ce déficit peut se subdiviser en déficit à court terme et en déficit à long terme; en fait, si l'on ne crée pas une nouvelle source pour le financement à long terme du développement économique des pays insuffisamment développés, on assistera à l'échec de tous les efforts tendant à stabiliser les monnaies et à consolider les réserves monétaires; en outre, les conséquences ultérieures feront apparaître des problèmes encore plus considérables et plus graves qui ralentiront le progrès et entraveront le développement de l'économie mondiale.

12. M. RICHES (Organisation internationale du Travail) précise que les problèmes essentiels auxquels on doit faire face, lorsqu'il s'agit de maintenir le plein emploi et d'éviter l'inflation, consistent à découvrir assez tôt toute tendance à la déflation ou à l'inflation, à déterminer les méthodes qui permettent réellement de remédier à la situation, au lieu de la rendre plus confuse ou même de l'aggraver, et à prendre les mesures correctives nécessaires pour éviter de transformer une période de chômage en une période d'inflation ou vice versa; c'est pourquoi le Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT) a récemment exprimé l'opinion que les gouvernements et les employeurs devraient s'efforcer d'améliorer les méthodes utilisées pour prévoir les modifications éventuelles de l'activité économique et du marché du travail, afin d'être mieux armés pour faire face à de nouvelles situations.

13. A l'heure actuelle, la longue lutte contre le chômage et l'inflation connaît une certaine accalmie, mais il s'agit, en réalité, d'un équilibre instable et passager. Si la tension des relations internationales doit réellement se relâcher, il importera au plus haut point d'assurer une transition sans heurts entre la période d'armement intensif et le retour à des conditions plus normales, sans provoquer le chômage ou l'inflation, comme l'a d'ailleurs souligné le rapport que le Directeur général du BIT a présenté à la récente session du Conseil d'administration.

14. Le chômage est, en grande partie, la conséquence de pressions déflationnistes, mais il n'est pas toujours dû à un faible niveau de la demande effective. Il est certaines formes de chômage auxquelles on ne peut pas remédier par un accroissement des dépenses. Les méthodes employées avec succès pour supprimer telle ou telle forme de chômage peuvent se révéler inefficaces, voire nuisibles, lorsqu'on les applique à d'autres formes.

15. Dans la Convention concernant l'organisation du service de l'emploi et la Recommandation relative au même sujet qu'elle a adoptées en 1948 (nos 88 et 83 respectivement), l'OIT a tracé les grandes lignes d'un programme d'ensemble pour traiter le problème du chômage frictionnel qui se pose lorsque le nombre d'emplois disponibles est au moins égal au nombre des travailleurs représentant l'effectif total de la main-

d'œuvre, alors que certains travailleurs sont en chômage parce qu'ils n'ont pas les aptitudes nécessaires pour occuper les postes vacants ou parce qu'ils ne vivent pas dans les régions où se trouvent les emplois disponibles. L'OIT a recommandé notamment de procéder à une estimation des besoins et ressources en main-d'œuvre, ce qui permettrait de prendre des mesures contre le chômage frictionnel, soit en donnant aux travailleurs en chômage une nouvelle formation professionnelle et, si besoin est, en les dirigeant vers de nouveaux emplois, soit en favorisant une répartition aussi judicieuse que possible, entre les diverses branches d'activité économique, spécialités et régions des travailleurs déjà employés. Les services publics qui se chargent gratuitement de placer les travailleurs peuvent encourager la formation professionnelle des adultes afin de donner aux travailleurs en chômage les moyens d'occuper les emplois vacants ou de permettre aux travailleurs pourvus d'un emploi d'en changer plus facilement, comme le prévoit la Recommandation n° 88 concernant la formation professionnelle des adultes, y compris les invalides, que l'OIT a adoptée en 1950. Cependant, il est peu probable que la formation et l'orientation professionnelles suffisent à résorber le chômage frictionnel. Il pourra être également nécessaire d'élaborer des programmes d'assistance financière pour donner aux travailleurs la possibilité de se déplacer d'une région à l'autre. Dans certains cas, les frais résultant directement ou indirectement des mesures prises pour encourager des groupes importants de travailleurs à quitter certaines régions peuvent être supérieurs aux dépenses qu'entraîneraient les mesures tendant à encourager l'établissement de nouvelles industries dans les régions en question; il peut donc être préférable d'accorder certaines concessions d'ordre fiscal ou des subventions spéciales aux entreprises installant de nouvelles usines ou agrandissant celles qui existent déjà dans les régions où le chômage est important.

16. Malheureusement, dans de nombreuses régions, le problème du chômage ne saurait être résolu uniquement par une augmentation de la demande effective ou une meilleure organisation du marché de l'emploi. Les pays insuffisamment développés ne disposent ni des terres ni des capitaux nécessaires pour assurer le plein emploi. La Commission consultative asiatique de l'OIT a estimé que les programmes intégrés de développement économique devraient prévoir comme l'un des objectifs immédiats le relèvement du niveau de vie dans les secteurs les plus pauvres de la population agricole — la réforme agraire semblant être la meilleure méthode à cet effet — et, comme objectif à court terme, l'accroissement rapide de la production agricole et du revenu par habitant, en introduisant de meilleures techniques de culture; l'un des buts à atteindre dans un avenir relativement proche consisterait à augmenter peu à peu l'importance moyenne des exploitations agricoles, en déplaçant progressivement l'excédent de main-d'œuvre agricole des terres actuellement cultivées vers les terres nouvellement mises en valeur et vers l'industrie. Enfin, et ce serait là un objectif à long terme, il pourrait être nécessaire d'adopter une politique démographique appropriée, afin de réduire l'écart entre la diminution des taux de naissances et la baisse rapide des taux de décès,

qui est à prévoir au cours d'une période de développement économique.

17. Il est clair que, pour de nombreux pays, le déplacement de l'excédent de population agricole vers les terres nouvellement mises en valeur et l'industrie exigera une augmentation des investissements. Les pays insuffisamment développés ne sont pas en mesure de fournir une proportion considérable des capitaux nécessaires, mais ce projet pourrait être financé partiellement par les pays économiquement développés. Cela permettrait d'accélérer le développement économique et, en outre, contribuerait à rétablir l'équilibre du commerce international.

18. Si les capitaux nécessaires devaient être prélevés sur le revenu national actuel des pays insuffisamment développés, il pourrait être impossible de relever le niveau de vie des travailleurs qui risquerait même de baisser pendant les premières phases du développement économique. Dans le cas où ce processus se prolongerait trop longtemps, le développement économique perdrait à la fois son intérêt et sa justification sociale. C'est pourquoi il convient d'attacher une importance essentielle à l'introduction de nouvelles méthodes de production, spécialement conçues pour s'adapter aux ressources des pays insuffisamment développés et exigeant une mise de fonds peu importante. D'autre part, il faut s'efforcer d'amener les groupes importants de travailleurs actuellement en chômage dans la plupart de ces pays à participer activement à la production. Le succès de ces efforts permettrait de réunir les capitaux nécessaires à l'équipement et en même temps de relever les niveaux de vie actuels.

19. Il y a donc tout lieu d'espérer que, dès le début, on pourra accélérer le développement économique et élever le niveau de vie en adoptant, dans tous les secteurs de l'économie, des méthodes nouvelles et plus rationnelles n'exigeant que des capitaux peu importants, et en assurant l'emploi maximum et le plus efficace de l'excédent de main-d'œuvre. Un niveau élevé de productivité peut, dans une large mesure, assurer le maintien et l'amélioration des niveaux de vie, le développement économique, et sauvegarder l'équilibre du commerce international. Le Conseil prendra peut-être connaissance avec intérêt des conclusions auxquelles est récemment parvenue la Réunion d'experts de l'OIT en matière de productivité dans les industries de transformation, et qui figurent à l'annexe X au septième rapport de l'OIT à l'Organisation des Nations Unies. De même, le Conseil voudra peut-être se reporter au chapitre du rapport du Directeur général à la Conférence internationale du Travail, pour 1953, relatif à la productivité et au bien-être, ainsi qu'à la discussion à laquelle ce chapitre a donné lieu. L'OIT désire vivement coopérer avec le Conseil pour toutes les recherches et tous les travaux d'exécution qui pourraient être entrepris en vue d'assurer le plein emploi sans déclencher l'inflation.

20. M. STERNER (Suède) pense que la reconversion après la période de réarmement représente un aspect très sérieux du problème d'ensemble dont la solution permettrait d'atteindre et de maintenir le plein emploi. Il est difficile de dire si un allègement du fardeau du réarmement provoquerait une récession ou même une

dépression. Cependant, l'expérience a toujours prouvé que le ralentissement d'un vaste programme de réarmement, si faible soit-il, entraîne le risque d'une diminution de l'emploi. Il est évident qu'il appartient en premier lieu à chaque pays de prendre les dispositions nécessaires pour parer à cette éventualité, mais la coopération internationale est, elle aussi, très nécessaire. En effet, les cycles économiques ont un caractère international, et tel pays pourra rencontrer les plus grandes difficultés lorsqu'il s'efforcera de poursuivre une politique économique contraire à une tendance économique internationale très accentuée. Si un pays s'efforce de maintenir, chez lui, le plein emploi tandis que de fortes tendances à une récession se manifestent sur le marché international, il risque de se trouver dans un dilemme au moment où ses efforts pour maintenir l'activité économique, l'emploi et le pouvoir d'achat sur le marché intérieur accroissent les difficultés qu'il éprouve à adapter ses importations au fléchissement des exportations qui résulte du ralentissement des affaires sur le marché mondial. Il peut alors être tenté d'avoir recours à des restrictions artificielles qui lui permettront d'adapter ses importations à la réduction des revenus qu'il tire de ses exportations. Il peut donc lui être difficile de concilier le maintien de l'emploi et l'absence de restrictions frappant les importations.

21. On relève fréquemment dans les discussions du Conseil des allusions à l'opinion qui prévaut dans de nombreux pays, et selon laquelle l'évolution de l'économie des Etats-Unis exercera une grosse influence. Les personnes qui ont parlé au nom des Etats-Unis ont fait valoir que, dans un proche avenir tout au moins, le risque d'un ralentissement considérable de l'activité économique des Etats-Unis était faible, et que, si des tendances plus accusées se manifestaient dans le sens d'une régression, on aurait recours à des contre-mesures appropriées. D'autre part, le représentant de la Suède désire souligner, comme l'a déjà fait le représentant de la Belgique, qu'une modification, même relativement minime, du climat économique des Etats-Unis pourrait avoir sur le marché mondial des répercussions beaucoup plus violentes qu'aux Etats-Unis même, étant donné surtout que le commerce extérieur des Etats-Unis représente une proportion beaucoup plus faible de leur activité économique générale que ce n'est le cas dans nombre d'autres pays comme la Suède. En outre, le problème du dollar fait que le monde entier est particulièrement sensible aux modifications qui surviennent dans les importations des Etats-Unis. L'incertitude de la situation apparaît avec plus de force encore, si l'on regarde au-delà de l'avenir immédiat et si l'on envisage ce qui peut se produire dans deux ou trois ans.

22. Il est possible que la collaboration internationale qui s'imposerait en cas de forte dépression du marché mondial soit très difficile à réaliser, car tous les problèmes soulevés sont extrêmement compliqués, et les plans internationaux applicables en l'espèce réclameront nécessairement beaucoup de temps pour être élaborés et exécutés. Il serait donc prudent d'entreprendre aussitôt que possible une étude systématique de la question. Les problèmes très complexes relatifs aux pays insuffisamment développés tiendront inévitablement une large place dans cette étude.

23. La dépression ne peut certes pas être confondue avec la stabilité économique. Il y a lieu d'autre part de ne jamais perdre de vue que l'objectif du plein emploi et de l'élévation aussi rapide que possible des taux d'emploi ne peut pas être atteint de façon durable s'il ne se concilie pas avec une autre nécessité importante: celle d'éviter les perturbations de l'équilibre intérieur et extérieur qui accompagnent l'inflation. Lors de la dernière session du Conseil, le représentant d'un pays insuffisamment développé semblait considérer que les pays peu développés préféreraient l'inflation au ralentissement du rythme de leur développement économique; cependant, les tendances inflationnistes entravent le mouvement des capitaux internationaux, qui sont indispensables au développement des pays peu développés. On ne peut plus étudier le problème de l'emploi comme s'il pouvait être dissocié du problème de la stabilité économique. Il n'est plus permis de considérer que le risque d'une dépression soit le seul danger dont il faille se préoccuper à l'époque actuelle. Des forces inflationnistes s'exercent encore dans de nombreuses régions, et l'on constate des cas d'inflation déguisée ou virtuelle.

24. Ce problème, qui, dans son ensemble, consiste à assurer l'équilibre économique des divers pays à un niveau élevé et ne cessant de s'élever intéresse tous les pays, les pays développés aussi bien que les autres, et même les pays communistes. Ces derniers ont fait l'expérience de l'inflation et du chômage non apparent. Dans la mesure où ils ont supprimé le chômage, ils se sont efforcés d'assurer la stabilité économique interne, en ayant recours, notamment, à des impôts indirects élevés.

25. Bien que le problème soit extrêmement complexe, la suggestion du Secrétariat (E/2404) selon laquelle il faut considérer que chaque pays pose un problème différent n'est pas très heureuse. La délégation de la Suède a primitivement proposé la création d'un groupe d'experts chargé d'étudier le problème sous son aspect général, mais elle a accepté, à titre de compromis, que le travail soit effectué par le Secrétaire général. Il semble maintenant que le Secrétaire général soit revenu à cette opinion qu'il serait préférable de convoquer un groupe d'experts. La délégation de la Suède estime que les dangers inhérents à la reconversion ont rendu le problème encore plus aigu qu'il ne l'était jusqu'alors. La délégation belge a accueilli avec faveur la proposition du Secrétaire général en vue de la création d'un groupe d'experts; si le Conseil s'y intéressait suffisamment, la délégation de la Suède serait heureuse de soutenir, elle aussi, un projet de résolution tendant à la création d'un groupe d'experts, qui aurait pour mandat d'étudier les méthodes nationales et internationales permettant de lutter contre toute tendance à la dépression provoquée par la reconversion ou par d'autres facteurs, de maintenir le plein emploi là où il existe, et d'élever le taux de l'emploi dans les pays qui ne sont pas encore parvenus au plein emploi sans sacrifier la stabilité économique intérieure et extérieure.

26. M. Sterner propose de remettre à plus tard la discussion détaillée du projet de résolution de l'Union soviétique (E/L.531). Il est certes d'avis qu'il y a lieu de supprimer les obstacles artificiels qui entravent le commerce, mais il se demande si le dispositif se rapporte

vraiment à la question du plein emploi, objet de la discussion. Il se demande également si l'exposé contenu dans le troisième paragraphe repose sur des faits; en effet, il existe des moyens d'augmenter effectivement l'emploi autres que la suppression des mesures discriminatoires et des obstacles qui s'opposent au commerce normal entre les divers pays.

27. M. ADARKAR (Inde) souligne que, s'il est vrai que divers organes des Nations Unies étudient depuis plusieurs années la question du plein emploi, le problème posé est tel que l'on se trouve sans cesse devant des situations nouvelles qui appellent des mesures nouvelles de la part du Conseil économique et social. On peut en donner pour exemple le problème de la reconversion après la période de réarmement, que la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a porté à l'attention du Conseil.

28. Parmi les causes qui contribuent au chômage dans les pays insuffisamment développés, on compte en premier lieu l'insuffisance des activités de production et des possibilités d'emploi — qui s'explique précisément par le trop faible développement de ces pays, et à laquelle il n'existe d'autre remède que le développement économique — et, en second lieu, les fluctuations des prix des produits de base. Le chômage a augmenté dans une certaine mesure au cours de l'année 1952, ce qui prouve que le développement économique des pays insuffisamment développés ne se poursuit pas selon un rythme aussi égal qu'on pourrait le souhaiter.

29. Si M. Adarkar partage, sur de nombreux points, l'opinion du représentant de l'Union soviétique, il estime, toutefois, que la situation actuelle de plein emploi est due, en une large mesure, à l'existence de la course aux armements; elle n'est pas l'effet d'une volonté arrêtée de maintenir le plein emploi. La sécurité politique est le premier objectif de toute nation ou de tout groupe de nations, et tout lui est subordonné. Mettre une trêve à la course aux armements est une tâche qui est du ressort d'autres organes des Nations Unies, et que le Conseil économique et social ne saurait assumer. La délégation de l'Inde s'associe à l'appel adressé par le représentant de l'Australie en faveur de la sécurité économique collective, qui est le corollaire nécessaire de la sécurité politique collective. Les mesures discriminatoires auxquelles est soumis le commerce international, et dont fait état le projet de résolution de l'Union soviétique (E/L.531), sont la conséquence de la tension politique; il est compréhensible que les gouvernements s'efforcent d'empêcher les produits d'intérêt stratégique de parvenir à des pays qui adoptent une attitude inamicale à leur égard. Toutefois, la solution de ce problème est d'ordre politique; ce n'est donc pas au Conseil économique et social qu'il appartient de la rechercher. En conséquence, M. Adarkar réservera la position de sa délégation au sujet du projet de résolution de l'Union soviétique.

30. Le Gouvernement de l'Inde reconnaît que la reconversion exige un travail de planification à l'échelon international, mais il regrette que la conversion des industries aux besoins du temps de guerre s'effectue plus rapidement que le processus inverse. Il souscrit aux propositions de la CISL relatives à la stabilisation des prix, au maintien de la demande à un niveau stable et à

la création d'un capital social, tel qu'écoles et hôpitaux (E/2474, pp. 4 et suivantes). Une diminution brusque de la demande de matières premières porterait gravement atteinte à la situation économique des pays insuffisamment développés; or, cette diminution commence déjà à se faire sentir, ainsi qu'il ressort du débat sur l'Amérique latine. La délégation de l'Inde est prête à appuyer tout projet de résolution chargeant un petit groupe de spécialistes des problèmes de la reconversion de présenter au Conseil une étude approfondie sur la question, comme l'ont suggéré les représentants de la Suède et de la Belgique.

31. L'économie mondiale dans son ensemble paraît encore être tout à la fois instable et dans le marasme, malgré les efforts déployés par le Conseil depuis près de huit ans. Les perspectives de retour à des échanges commerciaux normaux sont encore lointaines, et, si l'on constate un certain allègement des mesures de contrôle des changes et des restrictions imposées par voie de contingentements en Europe, il subsiste néanmoins des difficultés qui sont dues à des restrictions de ce genre. La situation est pire encore dans les pays de production primaire, et l'une des causes en est sans doute l'insuffisance des réserves dont disposent ces pays.

32. Dans leurs réponses au questionnaire relatif au plein emploi — reproduites dans le document E/2445/Add.1 — de nombreux pays ont signalé que leurs difficultés sont dues à l'insuffisance de leurs exportations. La Suède, par exemple, a souligné (page 12) que « des mesures visant à augmenter les exportations à longue échéance sont plus indispensables que jamais ». Les pays d'Europe peuvent exporter leurs produits à destination soit des autres pays d'Europe, soit de la zone dollar, soit enfin des autres régions du globe. La première solution est sans intérêt pratique si aucun pays d'Europe ne consent à importer; la deuxième est possible si les Etats-Unis se rallient à la politique que l'on résume dans ces mots « des échanges, et non des secours », puisqu'il ne leur est pas difficile de payer leurs importations, mais les exportations que les pays d'Europe pourraient envisager d'effectuer à destination des autres régions du monde ne pourront être réglées que si l'Europe achète elle-même d'importantes quantités de matières premières et de produits de base à ses partenaires dans ces échanges.

33. C'est l'absence d'un système normal de commerce et de paiements internationaux qui explique le déséquilibre de la structure des échanges internationaux, dont la pénurie de dollars, le contrôle des changes et l'inconvertibilité des monnaies sont d'inquiétants symptômes. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont manifesté leur intention d'agir en faveur d'une plus grande liberté des échanges, et l'on espère que cet idéal pourra se traduire dans les faits à une date aussi proche que possible.

34. M. STEWARD-VARGAS (Uruguay) s'efforcera de placer dans une lumière plus favorable le problème du plein emploi; il désire éviter à la fois l'optimisme du représentant de l'Union soviétique et l'attitude apparemment pessimiste adoptée par d'autres délégations. S'il y a beaucoup à faire, il y a aussi beaucoup de résultats à attendre de ce qui sera fait. Les Membres

du Conseil ont adopté un point de vue national, et ils ont ainsi méconnu les possibilités qu'offrirait l'action concertée d'un monde uni. Ces problèmes ne sont pas de la compétence exclusive des spécialistes de l'économie dont le rôle est de préciser quelles sont les données du problème, en laissant aux profanes qui siègent au Conseil et dans les autres organismes internationaux le soin de prendre les décisions nécessaires dans l'intérêt supérieur de la communauté mondiale. C'est leur attachement au point de vue national qui amène les experts à admettre que l'on ne saurait modifier les faits et à modeler sur ces faits les solutions qu'ils proposent; mais une action concertée des Nations Unies, menée dans le cadre mondial, est en mesure de changer ces faits eux-mêmes.

35. Après avoir affirmé que les lois économiques n'ont ni portée universelle ni valeur éternelle, le représentant de l'Uruguay demande instamment aux Membres du Conseil de faire agir, pour la solution de la question du plein emploi, ces forces que sont la foi, la confiance et l'intuition. Il semble, à en juger par les interventions que l'on a entendues au cours du débat comme par les documents qui ont été distribués au sujet des questions économiques, que l'on ait perdu de vue, parmi les facteurs du problème, cette variable qu'est l'être humain. Pourtant, lorsqu'il s'agit des problèmes du plein emploi, c'est l'homme lui-même qui est le personnage central et peut-être aussi le facteur décisif qui permettra de résoudre la question posée; d'ailleurs, il lui est arrivé de vaincre des difficultés du même ordre dans le passé. Les Etats-Unis, ainsi que l'Uruguay lui-même et bon nombre d'autres pays, ont trouvé la prospérité dans le développement économique provoqué par l'immigration. Il y a place sur le continent américain pour tous les chômeurs des pays surpeuplés; l'Uruguay et les autres républiques de l'Amérique latine les accueilleront volontiers pourvu que les capitaux indispensables à tout effort de mise en valeur leur soient fournis, de l'extérieur, pour assurer le succès de leur établissement.

36. Hommes et femmes sont le capital humain dont l'Amérique latine a besoin; l'Amérique latine dispose en surabondance de terres incultes où pourraient venir s'établir tous les chômeurs dont on a cité le nombre alarmant au cours des débats. Il ne faut pas que le Conseil relègue à l'arrière-plan ces hommes et ces femmes qu'il a pour mission d'assister; il doit, au contraire, les aider à se rendre dans les pays où leurs difficultés prendraient fin. L'Uruguay, quant à lui, les accueillera à bras ouverts.

37. M. DESSAU (Fédération syndicale mondiale), prenant la parole sur l'invitation du PRÉSIDENT, constate que, depuis l'intensification de l'économie de guerre, qui remonte à trois ans, le problème du chômage n'a fait que s'aggraver, tant dans les pays d'Europe occidentale que dans les autres pays capitalistes développés; dans les pays insuffisamment développés, la situation s'est également aggravée dans ce domaine jusqu'à atteindre des centaines de millions d'individus, comme il ressort du rapport que le Directeur général du BIT a présenté à la trente-sixième session de la Conférence internationale du Travail. Le chômage a, d'ailleurs, des répercussions

fâcheuses sur les salaires, les conditions de travail et les droits syndicaux de l'ensemble des travailleurs.

38. C'est pourquoi, dès 1951, la Fédération syndicale mondiale (FSM) a appelé l'attention du Conseil sur ce problème; à la douzième session du Conseil, elle a exposé des faits précis et formulé des propositions constructives¹. Elle a démontré que, malgré les apparences trompeuses, la conséquence principale du réarmement est d'augmenter le chômage et d'en aggraver les causes. Les faits sont venus confirmer cette thèse. On constate, en effet, qu'une quantité considérable de ressources productives a été absorbée par le réarmement, cessant ainsi de contribuer à la création de nouveaux emplois et à l'élévation du niveau de vie. De plus, les industries de biens de consommation ont éprouvé des difficultés croissantes par suite de la réduction du pouvoir d'achat des populations qui a résulté notamment de la hausse des prix, de l'augmentation des impôts et de la diminution des dépenses sociales. En outre, la restriction systématique des échanges entre deux parties du monde réduit sans cesse les possibilités de travail de millions d'ouvriers.

39. Dans les pays insuffisamment développés, le niveau de l'emploi a d'autant plus souffert du réarmement que des courants d'échanges déterminés leur sont imposés par les pays qui les dominent. Il est donc erroné d'affirmer que le réarmement permet de maintenir le niveau de l'emploi, puisque c'est précisément au cours d'une période de réarmement intense que le chômage a augmenté.

40. On comprend évidemment l'inquiétude de divers milieux, notamment dans l'industrie pétrolière, devant certaines conséquences économiques de la détente internationale lorsque l'on considère qu'aux Etats-Unis les profits sont passés de 28 milliards de dollars en 1949 à 41 milliards de dollars en 1952. Au Royaume-Uni, ils ont passé de 2.500 millions de livres en 1949 à 3.800 millions de livres en 1952. Au Maroc, transformé en base militaire, les profits des grosses sociétés ont sextuplé entre 1947 et 1951. Les monopoles craignent donc de voir se tarir une source aussi généreuse de profit.

41. Le Conseil doit, cependant, se préoccuper avant tout de la nécessité d'élever le niveau de vie des populations.

¹ Voir *Conseil économique et social, Procès-verbaux officiels, douzième session, 457^e séance.*

Or, les besoins réels de la consommation dans le monde dépassent largement les possibilités actuelles de production; une politique appropriée permettrait donc de satisfaire ces besoins. Ainsi, il conviendrait premièrement de réaliser des programmes de développement économique prévoyant notamment l'industrialisation des pays insuffisamment développés; deuxièmement, il faudrait prendre des mesures propres à élever immédiatement le niveau de vie et le pouvoir d'achat, notamment en augmentant les salaires réels, en abaissant les impôts et en améliorant la sécurité et les conditions sociales; troisièmement, il est indispensable de rétablir des relations commerciales normales entre tous les pays. Enfin, il importe d'atténuer immédiatement les conséquences fâcheuses du réarmement, notamment en arrêtant les licenciements et en protégeant effectivement les travailleurs contre le chômage.

42. Une telle politique peut être appliquée si les gouvernements sont véritablement animés du désir d'élever le niveau de vie plutôt que d'accroître les profits des employeurs. A ce propos, M. Dessau rappelle les propositions concrètes formulées en la matière par la *Confederazione generale italiana del lavoro (CGIL)*, par la *Confédération générale du travail (CGT)* française et par la *Fédération des mineurs, lamineurs et fondeurs des Etats-Unis*. Ces programmes ont évidemment comme objectif fondamental l'extension des relations commerciales entre tous les pays. Les avantages de cette extension ne tarderaient pas à se manifester. Aussi de nombreuses organisations syndicales, de toutes tendances, du Royaume-Uni et d'autres pays, se sont-elles prononcées pour l'extension des relations commerciales entre l'Ouest et l'Est.

43. Le bien-fondé des propositions de la FSM ressort d'ailleurs du fait qu'elles rencontrent un appui sans cesse croissant dans les milieux les plus divers. Pour leur part, les travailleurs ne peuvent que se réjouir de voir le monde s'engager dans la voie de l'élévation du niveau de vie et de l'établissement de relations pacifiques entre tous les pays. Au nom de ses 80 millions de membres, la FSM appuiera donc tous les efforts qui seront faits dans ce sens.

La séance est levée à 17 h. 40